

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 8 (1916)
Heft: 9

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

particularité de la procédure. Le législateur ne doit pas éviter le travail résultant de la recherche de cette particularité et lui rendre son droit légitime, sinon il risque le reproche d'avoir été infidèle au principe et au but de la loi d'assurance et à lui-même en accordant à l'accidenté, il est vrai, un droit d'indemnité, mais en ne lui remettant pas en même temps les moyens nécessaires pour obtenir cette indemnité.



(A suivre.)

Mouvement syndical international

En Amérique

La *Fédération américaine des constructeurs-mécaniciens* vient de traverser une année particulièrement riche en succès. Le président de la fédération, *William-H. Johnston*, dans son rapport pour 1915, désigne l'année comme étant une des plus fructueuses de l'histoire de l'organisation. Et c'est avec bon droit. Il put mentionner 300 cas où les adhérents ont obtenu des succès parfois très importants.

Grâce à l'activité incomparable de l'industrie américaine des machines, la demande de mécaniciens et d'outilleurs fut plus forte que jamais. Cette fois, on pouvait dire, avec bonne raison au moins, que les places offertes étaient plus nombreuses que les mécaniciens à disposition. Cette situation absolument exceptionnelle fut une occasion attendue depuis longtemps et dont l'organisation s'empara avec empressement en faveur d'une grande campagne de recrutement.

Tous les moyens connus pour agiter les ouvriers, pour leur rappeler leurs devoirs envers leurs collègues professionnels organisés furent mis en œuvre. On distribua des quantités d'écrits de propagande, on organisa de nombreuses assemblées d'agitation. Lorsqu'il était difficile d'attirer les masses à des assemblées dans la rue, et où l'on ne disposait d'aucune salle, on chercha à travailler au recrutement oralement et par écrit directement devant la fabrique et pendant le repos de midi; procédé qui montra partout de grands succès.

Dans de nombreux endroits, les collègues, à peine entrés dans l'organisation, tentèrent un effort pour la journée de huit heures. Quelques fois ces revendications furent posées avec un peu de hâte. Mais, malgré le manque de préparation suffisante, on put enregistrer de remarquables succès. Pendant les derniers mois du rapport, les progrès réalisés vers la réduction de la durée de travail furent plus grands qu'à n'importe quelle autre période.

En 1915, comme les listes le montrent, 20,000 nouveaux membres furent acquis à l'organisation. Le mouvement pour la réduction de la journée

de travail n'a pas seulement donné des avantages aux ouvriers de l'industrie des machines, mais son influence bienfaisante s'exerça aussi sur d'autres industries. Plus de 300,000 hommes, femmes et enfants, occupés dans diverses branches professionnelles, bénéficièrent de ce mouvement pour la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. L'évaluation des gains hebdomadaires d'heures de travail arrive à sept. Si ces 300,000 ouvriers travaillent chacun en moyenne sept heures par semaine, 2,1 millions d'heures de loisir gagnées sur la vie.

Avec tout cela, les acquisitions de la Fédération des mécaniciens durant la dernière année sont loin d'être épuisées. A côté de réductions du temps de travail, vint encore l'augmentation de salaire qui n'est pas sans importance. Si on pouvait la calculer, on se rendrait compte qu'elle ne constitue pas un avantage moindre que les réductions du temps de travail obtenues.

Les efforts pour l'amélioration du temps de travail se firent en prenant pour principe d'éviter les grèves en préférant ne poser que des revendications modestes, plutôt que d'employer à cause d'eux les moyens les plus graves. Il s'agissait en cela d'avoir des égards pour la caisse dont l'état ne permettait pas de grands conflits. Les patrons, il est vrai, n'eurent pas des dispositions aussi pacifiques. C'est à cause d'eux que les principes mentionnés ne purent pas toujours être appliqués.

Pendant l'exercice, les grèves et renvois exigèrent une dépense de 611,599 francs. On dépensa pour secours de décès 337,007 francs. Ainsi, la fédération dépensa en 1915 pour ces trois genres de secours 948,606 francs.

Considérant que la situation est excessivement favorable et la possibilité de tenter un effort avec succès pour la réduction du temps de travail, le président Johnston propose, dans son rapport, de prélever une ou deux fois, une cotisation supplémentaire pour renforcer la caisse, quoiqu'il advienne. Il termine son exposé encourageant en disant:

« Souvenez-vous que nous commençâmes l'année 1915 avec un effectif de 70,000 membres, nous la terminons avec plus de 90,000 affiliés. Mais on ne voit pas la raison pour laquelle nous n'aurions pas bientôt atteint un effectif de cent mille adhérents, il sera bien moins difficile d'arriver à deux cents mille.



Divers

La fabrique de cigares *Ormond* se refusant toujours de discuter avec l'organisation ouvrière suisse, c'est un devoir de solidarité de ne pas fumer les produits de cette maison.